



Section Gironde

Compte rendu du CTL du 16 décembre 2016

PLF 2017 : 50 SUPPRESSIONS EMPLOIS B ET C

Jusqu'au bout, nous voterons contre!

En réponse à notre liminaire, la Direction reconnaît le recul du budget et la pression sur les agents; en revanche, elle nie tout recul du service public. Elle affirme sans sourciller que les missions de la DGFIP sont accomplies dans des conditions aussi satisfaisantes qu'auparavant. Cette vision n'est bien partagée que par elle-même!

Elle concède que les conditions d'accueil du public ont évolué. Pour elle, si l'accueil physique reste une mission lourde, elle tend cependant à diminuer, notamment sur les mois de septembre à fin novembre d'après les éléments de fréquentation. Par contre, elle admet un pic de fréquentation avec la taxe d'habitation en décembre.

Force est de constater que la Direction minimise les conséquences des suppressions d'emplois puisque, pour elle, très peu d'agents sont concernés, et quand elle admet qu'il y a des problèmes, ils sont toujours en voie de résolution.

FO-DGFIP, comme les autres organisations syndicales, a boycotté la première réunion du comité technique mais a **décidé d'être présent à la 2ème convocation pour formaliser son vote contre.**

En terme de suppressions d'emplois et de réductions de crédits de fonctionnement, les Lois de Finances se suivent et se ressemblent. La Loi de Finances 2017 ne fait pas exception à la règle, la DGFIP subira, une fois de plus, une nouvelle saignée dans ses effectifs avec la suppression nette de 1815 Equivalent Temps Plein Travaillé.

La déclinaison pour notre département est à hauteur de 50 suppressions d'emplois: moins 24 B et moins 26 C. Quant aux plus 10 A, dont 1 AFIPA, **FO-DGFIP** ne peut considérer qu'ils viennent en déduction des suppressions, puisqu'ils proviennent des directions départementales de moyenne ou petite taille sacrifiées sur l'autel de la nouvelle réorganisation des services locaux du Domaine!

Avec le même tour de passe-passe, la dotation spécifique en emplois dans le cadre de la mise en place du prélèvement à la source n'est tout bonnement que le résultat des emplois non supprimés. **La mise en place du prélèvement à la source se fera donc à effectif constant avec des charges de travail supplémentaires pour les agents**, alors même que l'utilité de cette réforme n'est pas démontrée!

Comme **FO-DGFIP** l'a déjà dénoncé et qui se vérifie encore cette année, **les trésoreries fusionnées encaissent leur lot de suppressions d'emplois.** Cela démonte l'argument de la Direction qui met en avant l'amélioration des conditions de travail des agents pour justifier ces fusions. Mais d'autres trésoreries sont touchées. **Pour FO-DGFIP l'avenir des postes comptables est en jeu.**

Ces 50 suppressions s'ajoutent aux 21 suppressions de 2016, aux 41 de 2015, aux 40 de 2014, aux 28 de 2013, aux 42 de 2012 et à toutes celles des années passées.

Les conséquences de ces suppressions d'emplois se traduisent par des fermetures, suppressions et restructurations des sites et postes qui éloignent un peu plus les services publics de nos concitoyens, par des conditions de travail dégradées pour les personnels et un service public low cost pour les administrés.

Pour **FO-DGFIP**, **il est urgent de stopper les suppressions d'emplois** et les restructurations uniquement dictées par des considérations budgétaires au mépris des besoins de la population et des conditions de vie des agents.

Un agent sur quatre était en grève le 15/11/2016 à l'appel des organisations syndicales de la DGFIP dont FO-DGFIP, afin de s'opposer aux suppressions d'emplois, aux restructurations et fermetures de sites.

Cette journée de grève avec la forte mobilisation des IDIV a été révélatrice d'un malaise profond. En matière de carrière et de rémunération, la situation n'est guère réjouissante, les mesures catégorielles ne sont pas du tout à la hauteur des attentes des agents. Quant aux revalorisations salariales en trompe l'oeil du protocole PPCR que FO-DGFIP a refusé de signer, elles ne pourront compenser les pertes de pouvoir d'achat après 6 ans de gel du point d'indice. La colère et la

démotivation gagnent du terrain.

FO-DGFIP n'accepte pas cette politique mortifère. Il s'oppose à ces politiques successives qui ont fait de notre administration une variable d'ajustement budgétaire, au nom du pacte européen de stabilité budgétaire, sans pour autant de résultats visibles sur le plan économique.

Retrouvez la déclinaison des suppressions d'emplois par service sur notre site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/033/>

GROS PLAN SUR :

Service de la Dépense,

FO-DGFIP s'est inquiété de la suppression de 14 emplois au CSP et au SFACT.

Sans surprise, la direction a minimisé l'impact sur les effectifs en prétextant la réorganisation des assignations comptables. La Gironde transfère vers Poitiers 15 emplois du SFACT bloc 3 et 7 emplois du Centre de Service Partagé chorus.

En sens inverse, elle accueille les blocs 1 et 2 (Limoges et Poitiers) et à ce titre, reçoit 8 emplois. Rassurante, elle affirme, compte tenu des vacances d'emplois, des mutations et des départs en retraite, que cela ne concernerait que 6 agents C in fine, les agents B ayant la garantie de maintien dans la mission structure «Direction». **Elle prévoit néanmoins des changements de services à l'intérieur de la Direction.**

En réalité, l'Administration raisonne globalement par rapport à la structure direction et non par service. De cette manière, **elle occulte la réalité des chiffres.** Mais il y a bien 14 suppressions supportées par le service Dépense!

Nous avons appris lors de ce CTL, que les cadres C de la direction sont en sureffectifs.

Les agents C concernés seront informés par le service RH en janvier pour leur permettre de participer aux mouvements de mutations nationales et locales.

Quant aux cadres B, ils ont la garantie de maintien dans la mission structure à la Direction, mais ils sont susceptibles de changer de services.

Au sujet du cadre A, le Directeur affectera en fonction du profil et du cadre emploi.

Il a été rappelé que dans les services de Direction la règle de l'ancienneté administrative ne s'impose pas au Directeur.

FO-DGFIP n'est pas dupe mais il ne relève pas de notre mandat de discuter avec la Direction de la répartition des suppressions. Par contre, FO-DGFIP suivra avec attention l'évolution de ce dossier et se tient dès à présent à la disposition de tous les agents.

Paierie Régionale

La Direction estime que la situation s'est améliorée depuis le mois de septembre grâce à l'évolution qualitative et quantitative de ses effectifs. Elle affirme que le poste est convenablement calibré. **Quant à l'arrivée de la nouvelle compétence « transports », la Direction balaie d'un revers de main cette nouvelle charge,** en invoquant une hypothétique convention avec le département pour que ce dernier continue à assurer ce travail. S'il est vrai que la réforme territoriale a des conséquences sur la paierie régionale, la DGFIP en profite pour gérer la pénurie en emplois.

Déménagements Libourne

Dans la continuité d'une logique d'optimisation immobilière génératrice d'économies budgétaires, **le SPF et la Trésorerie n'occuperont plus courant 2017 que le rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue Paul Bert.**

Quant au centre foncier, il va déménager au 3ème étage du HDF rue Wilson, ce qui obligera le PCE et la Brigade de vérifications à s'entasser.

FO-DGFIP sera très vigilant pour que ces déménagements se déroulent suivant un calendrier concerté à même de préserver les conditions de travail des agents concernés.

SPF LESPARRE

FO-DGFIP a fait part une fois de plus de son **opposition au rapatriement des 2 agents du SPF de Lesparre dans le bâtiment amianté** de l'hôtel des finances de Lesparre.

Refus ferme de la Direction qui ne veut pas laisser un agent seul dans les anciens locaux de la trésorerie pendant l'absence de l'autre.

FO-DGFIP exige de la Direction une solution immédiate de relogement de tous les personnels de l'HDF de Lesparre.

PAS DE TREVE SUR LES REVENDICATIONS !

FO-DGFIP continue d'exiger :

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- le maintien de notre statut,
- l'arrêt des réorganisations et restructurations,
- le maintien du maillage territorial,
- le maintien de toutes les missions,
- l'augmentation générale des salaires et des pensions

BULLETIN D'ADHESION

FO-DGFIP - CITE ADMINISTRATIVE - RUE JULES FERRY, 14° ETAGE - TOUR A, 33090
BORDEAUX CEDEX - 05 56 24 81 53

NOM : PRÉNOM :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :